



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq,

Le vingt-deux septembre à dix-neuf heures,

Le conseil syndical du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion du Parc aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 05/09/2025

Date d'affichage : 05/09/2025

Nombre de membres :

- en exercice : 127

- présents : 25

- votants : 38

Nombre de voix :

- en exercice : 384

- présents : 122

- procurations : 117

- nombre total de voix exprimées : 239

Etaient présents :

Laure BOITEUX, Gilles BONNOT (S), Léon BONVALOT, Martial BOURNEL-BOSSON, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Anthony CUENOT, Thierry HOUSER, Pascal JACQUOT, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Christian MAUVAIS, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Joëlle MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Stéphanie PARSY, Amandine RAPENNE, Gilles ROBERT, Noël SAUNIER, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN.

Etaient présents sans voix délibérative :

Patrick BOITEUX, Bernard FAIVRE (S), Suzanne GUERRIN.

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Cédric BÔLE, Christine BOUQUIN, Michèle CACHOT-USUNIER, Dimitri COULOUVRAT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jocelyne ERNST, Kevin FADIN, Baptiste FAYARD, Bénédicte HERARD, Céline JEAMBRUN, Nicolas JUBIN, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Anthony MERIQUE, Francine MISERE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Corinne PARATTE, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Catherine ROGNON, Dominique RONDOT, Emmanuel SAULNIER, Véronique TATU, Michel TROUILLOT, Marcelline VIPREY, Marielle WILCZAK.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Françoise BEURET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOLET, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Jean-Philippe DA COSTA, Jean-Pierre DEVILLERS, Pascal DUFFNER, Lucine FAIVRE, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Florian GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Pascal GODIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christian HERARD, Bernard JACQUET, François JACQUOT, Christophe JANIN, Nicolas MARGUET, Catherine MAUVAIS, Olivier MESNIER, James MICHEL, Philippe MITTAG, Denis NARBAY, Sarah

OEUVRARD, Jean-Luc PAGNOT, Alexandre PANTEL, Adrien PELLEGRINI, Raphaël PEQUIGNOT, Vivien PERRET-GENTIL, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Elisabeth REDOUTEY, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Pascal ROUGNON, Laurent ROUSSET, Yves ROY, Fabien ROYER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMEN, François VILLIER, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Sébastien WOLFF, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Cédric BÔLE a donné pouvoir à Dominique MOLLIER,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Jacqueline CUENOT-STALDER a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Baptiste FAYARD a donné pouvoir à Gilles BONNOT (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Raphaël KRUCIEN a donné pouvoir à Boris LOICHOT,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Thierry MOREL a donné pouvoir à David CHATELAIN,
Manuela RAMBAUD a donné pouvoir à Hervé CAGNON,
Marceline VIPREY a donné pouvoir à Anthony CUENOT.

Le secrétaire de séance : Roland MARTIN

Objet : 2025-24 : Décision modificative n°1 – Section investissement

Exposé des motifs :

Le président rappelle que les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, en l'occurrence le budget primitif 2025.

Au moment du vote du budget primitif 2025, des actions non finalisées n'ont pas été inscrites au budget, courant l'année 2025, ces actions étant finalisées il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires dans la section d'investissement afin de prendre en compte ces nouveaux engagements.

Les actions non inscrites au BP 2025 sont les suivantes :

- Consignes à vélo
- Création d'une charte graphique pour le PNR
- Vidéo motion du parc naturel
- Panneaux entrée de bourg
- Panneaux signalétique patrimoniale et culturelle

Il est donc proposé au comité syndical :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M57,

Vu la délibération n°2025-17 du 8 avril 2025 d'approbation du budget primitif 2025,

Considérant la nécessité pour la collectivité d'ajuster les crédits ouverts ;

La section d'investissement votée au budget primitif 2025 a été votée en suréquilibre.

Le comité syndical est invité à se prononcer sur la décision budgétaire modificative n°1 présentée ci-après.
Section d'investissement au budget primitif 2025

Total de la section investissement	Dépenses 124100 €	Recettes 213259.50 €
------------------------------------	----------------------	-------------------------

Proposition :

Décision modificative n°1 – Section investissement

Imputation budgétaire	Ouverture Réduction	Montant	Libellé
Immobilisations incorporelles		25 000 €	
Articles			
2051	Ouverture	10 000 €	Création d'une vidéo motion
2051	Ouverture	15 000 €	Création charte graphique
Immobilisations en cours		81 000 €	
Articles			
2314	Ouverture	45 000 €	Consigne à vélo
2318	Ouverture	36 000 €	Panneaux signalétique patrimoniale
Subvention investissement		92 083 €	
Articles			
1312	Ouverture	10 000 €	Subvention investissement région
1312	Ouverture	15 000 €	Subvention investissement région
1312	Ouverture	35 000 €	Subvention investissement région
1312	Ouverture	17 500 €	Subvention investissement région
1312	Ouverture	14 583 €	Subvention investissement FNADT
Solde dépenses investissement		106 000 €	
Solde recettes investissement		92 083 €	
Suréquilibre section investissement avant DM		89 159.50 €	
Suréquilibre section investissement après DM		75 245.50 €	

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 239	Exprimés (en voix) : 239
- pour : 239	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Denis LEROUX

